



Bulletin d'information n°11
Du Lundi 21 novembre au Vendredi 25 novembre 2011
Semaine A

Le mot du Principal :

L'environnement numérique de notre collège s'enrichit d'une nouvelle page. Notre CDI dispose à présent d'un site Internet que je vous invite à découvrir : <http://cdidangla-agen.e-monsite.com>. Tout le mérite en revient à notre professeur documentaliste, Mme Darriné, qui nous propose un outil d'une rare qualité. L'image du collège Paul Dangla n'en est que plus valorisée.

Planning prévisionnel de la semaine :

- Lundi 21 novembre:
 - Les PP transmettent à Mme Galy la note /10 incombant à l'équipe pédagogique.
 - Accueil d'un nouvel élève en 31.
- Mardi 22 novembre:
 - 17h30 : Conseil d'Administration n°2 : Le budget.
- Mercredi 23 novembre:
- Jeudi 24 novembre :
 - Rencontres parents professeurs 3èmes .
 - Forum de l'alternance à Boé, (10 élèves inscrits départ 8h15- devant le collège (Accompagnatrice Mme Darrine), retour 12h00
 - Retour des conventions de stage en entreprise.
- Vendredi 25 novembre :
 - Arrêt des notes

Vie de l'établissement :

- Stage d'observation en entreprise 3èmes :
 - Les élèves remettent les conventions signées en 3 exemplaires par l'entreprise et les responsables aux PP qui les remettent au secrétariat de direction **pour le Jeudi 24 novembre**. Le Principal et le Principal adjoint signeront alors les conventions dont 2 exemplaires seront remis aux élèves à destination des entreprises et des parents.
 - des documents sont à la disposition des élèves :
 - Un document d'aide à la réalisation du compte-rendu.
 - Un document support servant de trame à la rédaction et à la présentation éventuelle de ce compte rendu (format .doc) sur Gépi.
 - Le suivi et l'évaluation du stage et de son compte-rendu sont assurés par le **professeur tuteur** en relation avec le professeur principal.

- Une rubrique « stage d'observation en entreprise » sera disponible sur Gépi au deuxième trimestre et sera renseignée par le PP de la classe.
- **Demi-pension** : Si les élèves demi-pensionnaires bénéficient d'une remise d'ordre de 4 jours. Les élèves qui effectuent un stage à proximité de l'établissement peuvent y déjeuner (prévoir l'achat d'un ticket)

• **Accompagnement Educatif** : Traitement des absences : **Le service de Vie Scolaire** relève les absences auprès des adultes responsables des ateliers qui doivent impérativement faire l'appel, et informe immédiatement les familles.(17h00/18h00)

• **Orientation** : La date du Forum post 3^{ème} est déplacée au 8 mars 2012, le forum sera accessible aux parents à partir de 17h00.

• **Note de vie scolaire** : Les PP transmettent pour le 21 novembre à Mme Galy la note /10 incombant à l'équipe pédagogique.

• **Validation du socle commun des compétences et connaissances (Rappel)** : **Les modalités de validation de l'an passé sont évidemment reconduites cette année**. La répartition des compétences par disciplines est disponible sur la page d'accueil de Gépi. Cette validation est à effectuer dans le LPC.

• **Le principe de la journée de solidarité (lundi de Pentecôte) est reconduit.**

• **Histoire des arts (Rappel)** : L'enseignement de l'Histoire des arts est obligatoire à tous les niveaux et doit figurer sur le bulletin trimestriel. Il faut donc 1 référent par classe or à ce jour seuls 2 collègues se sont manifestés. Les PP de toutes les classes sont priés de transmettre au secrétariat de direction les noms des référents pour le mercredi 16/11. Les professeurs liront le BO n°41 du 10 novembre qui recadre cet enseignement et son évaluation.

• **Argos** : En cas de problèmes d'affichage sur Argos, vider le cache du navigateur en en activant CTRL + F5.

• **« Charte des règles de civilité du collégien »** : **Le CESC du 21 octobre a été informé de la publication de cette charte. Il s'agit d'un outil qui reprend les principaux éléments du Règlement intérieur sous une forme simplifiée. Ce texte a été lu et commenté lors de la conférence des délégués du 10 novembre. Il sera utilement travaillé par les PP en vie de classe et sera également affiché dans toutes les classes.**

• Conseils de classe :

DATES	HORAIRES	M.FLECHE	SALLE	HORAIRES	M.DUPRADEAU	SALLE
Lundi 28 novembre	17h15	35	116	17h15	65	audio
	18h45	64	116	18h45	42	audio
Mardi 29 novembre	17h15	31	116	17h15	63	audio
	18h45	41	116	18h45	44	audio
Jeudi 1 décembre	17h15	56	116	17h15	61	audio
	18h45	33	116	18h45		audio
Lundi 5 décembre	17h15	62	116	17h15	55	audio
	18h45	54	116	18h45		audio
Mardi 6 décembre	17h15	52	116	17h15	32	audio
	18h45		116	18h45	53	audio
Jeudi 8 décembre	17h15	43	116	17h15	51	audio
	18h45	45	116	18h45	34	audio

En prévision :

- Rencontre Parents Professeurs 3^{ème} : le 24/11
- CESC-Solidarité Haïti (ATEFAT) :
 - 28/11 : Conférence pour les élèves et les personnels.
 - 2/12 :
 - Vente d'objets au profit de La Source.
- 2/12, FSE : 13 h salle audio : Assemblée générale du FSE. Toutes les personnes intéressées (adultes ou élèves) y sont invitées.
- 11/01/2012 : Liaison CM2/6^{ème} (nouvelle date)

Absences prévues :

Mme Garcia : Lundi 21 novembre et Mardi 22 novembre

Mme Bru : Jeudi 24 novembre

Informations mouvement inter-académique - Rentrée 2012 :

La circulaire sur le mouvement inter-académique est à votre disposition au secrétariat.

La saisie des vœux se fait via **SIAM-I-PROF** du jeudi 17 novembre 2011 au mardi 6 décembre 2011.

Un accompagnement est à disposition des enseignants au 0810.111.110

Informations diverses :

❖ **CONGE DE FORMATION PROFESSIONNELLE POUR LES ENSEIGNANTS TITULAIRES ET NON TITULAIRES POUR L'ANNEE 2012/2013 :**

Le serveur "CONFOR", servant à l'inscription en ligne et à l'édition du dossier de candidature pour le congé de formation, sera ouvert **du 7 novembre au 5 décembre 2011** inclus, à l'adresse suivante :

<https://portailrh.ac-bordeaux.fr/confor/>

Les candidats au congé de formation professionnelle devront renvoyer leur dossier de candidature ainsi que leurs pièces justificatives avant le mercredi 14 décembre 2011 dernier délai, sous couvert du chef d'établissement. Les candidats doivent s'inscrire en ligne et éditer leur dossier d'inscription.

❖ **Dossiers de remboursement des frais de changement de résidence :**

Les personnels arrivant au 1^{er} septembre et souhaitant se faire rembourser les frais de changement de résidence peuvent retirer les dossiers au secrétariat de direction.

❖ **Remboursement partiel des frais de transports :**

Les personnels utilisant les transports en commun pour se rendre de leur lieu de résidence à leur lieu de travail peuvent demander une prise en charge partielle des frais de transports.

Le dossier est à demander au secrétariat.

Informations de la DAREIC :

Les lettres d'information de la DAREIC sont consultables au secrétariat.

Pour le mois de novembre, vous y trouverez des informations sur :

- La formation continue en Europe
- La recherche de partenariat dans le 2nd degré
- Le concours "Your Europe, Your Say"
- Les stages, programmes d'échanges et séjours professionnels